

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JOSEPH GIRARD

## **Les annuaires de l'Office central de statistique de la République polonaise et la population de la Pologne**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 66 (1925), p. 54-59

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1925\\_\\_66\\_\\_54\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1925__66__54_0)

© Société de statistique de Paris, 1925, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## IV

### LES

## ANNUAIRES DE L'OFFICE CENTRAL DE STATISTIQUE

### DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE

### ET LA POPULATION DE LA POLOGNE

---

Dans la plupart des pays qui doivent à la grande guerre, à la victoire des armées alliées, aux événements et aux traités consécutifs la création ou la restauration de leur nationalité, on s'est préoccupé d'organiser des services de statistique démographique ou économique, voire des services de statistique générale, appelés à renseigner, sur les conditions d'existence et de développement des peuples libérés, non seulement les Gouvernements et les Administrations de ces pays mêmes, mais quiconque, dans le monde entier, est susceptible de s'y intéresser.

La République polonaise a effectivement constitué un Office central de statistique, dont les travaux doivent retenir l'attention des statisticiens français; l'Office, dès 1920, a mis sous presse un premier Annuaire statistique, qui, publié en deux parties, avec un texte polonais et un texte français, a recueilli déjà un nombre considérable d'observations attachantes s'appliquant aux années 1920 à 1922. Il vient de faire paraître il y a quelques semaines, à Varsovie, un second Annuaire, s'appliquant à l'année 1923, qui, exclusivement rédigé en français, remanié dans sa présentation, de format agrandi et de plan parfaitement clair, doit inaugurer une série de publications annuelles, dont on ne saurait trop souligner la haute importance documentaire.

Nous ne songeons point, bien entendu, à en présenter ici un compte rendu exhaustif, même sommaire : on ne résume pas un annuaire statistique, et il faut renvoyer au volume même.

Nous voudrions cependant exposer quelques-uns des résultats obtenus en matière d'évaluation de population, de manière à mettre en évidence les premiers renseignements démographiques publiés avec de sérieuses garanties d'authenticité sur le grand Pays qui s'est reconstitué dans l'Europe orientale et auquel nous sommes liés par tant d'intérêts communs, par tant d'affinités d'ordre politique, intellectuel et économique.

On sait assez que, pendant la guerre même et dès la conclusion de la paix, les Polonais ont pris soin de faire éditer en France un certain nombre d'ouvrages ou même de tracts destinés à renseigner le grand public sur la valeur de leurs revendications nationales; on n'a pas perdu souvenir, notamment,

de la *Petite encyclopédie polonaise*, publiée en 1916 sous la direction de M. Erasme Piltz, où tout esprit curieux a pu trouver sur la Pologne un ensemble remarquable d'informations. On y évaluait comme suit les populations polonaises éparses dans le monde entier aux environs de l'année 1910 :

En Russie .....	11.998.000
En Autriche-Hongrie .....	5.179.000
En Allemagne .....	4.099.000
En divers autres pays d'Europe.....	100.000
Dans l'Amérique du Nord.....	3.100.000
Dans l'Amérique du Sud.....	100.000
Dans les autres parties du globe.....	30.000
	<hr/>
Ensemble.....	24.606.000

Cette estimation, pour raisonnable qu'elle puisse paraître aujourd'hui, ne reposait naturellement pas sur des données rigoureuses.

Le premier Annuaire statistique de l'Office central de statistique de la République polonaise ne pouvait, lui non plus, utiliser, pour la représentation démographique de la Pologne reconstituée, des recensements récents offrant une valeur certaine, et l'on dut se contenter d'y produire les résultats agencés des derniers recensements de population effectués avant la guerre — le plus souvent d'après les méthodes tendancieuses, naturellement défavorables aux éléments ethniques nationaux — en Pologne russe (le 9 février 1897!), en Pologne allemande (le 1<sup>er</sup> décembre 1910) et en Pologne autrichienne (le 31 décembre 1910), combinés avec quelques recensements ultérieurs plus ou moins fragmentaires (recensements allemands des 1<sup>er</sup> décembre 1916 et 5 décembre 1917, recensements du territoire du Gouvernement général de Lublin, recensements annuels, sans portée sérieuse, effectués en Pologne russe d'après les registres de la population). Qu'on se rappelle, en outre, qu'à l'époque où parut cet ouvrage, on ne savait pas exactement ce que seraient les frontières de l'Etat polonais, que le rattachement de certains territoires était encore subordonné à l'intervention de plébiscites, et enfin que les divisions administratives du Pays n'étaient pas arrêtées de manière définitive, et l'on comprendra que les chiffres présentés n'aient pour ainsi dire qu'un intérêt historique.

Dans l'ensemble, on évaluait à 250.000 kilomètres carrés la superficie des territoires appartenant à la République polonaise au commencement de l'année 1920, et à 23 millions et demi la population totale observée en 1910-1911.

Depuis, le nouvel état de choses s'est affermi, les frontières se sont délimitées, les plébiscites prévus ont eu lieu et les territoires que la Pologne devait recueillir lui ont été attribués. Les statisticiens de l'Office central, qui travaillent sous la haute direction de M. le docteur Joseph BUZEK, ont disposé ainsi, pour leurs évaluations, d'éléments plus solides et mieux connus, et voici, sommairement résumés, les résultats qu'ils ont obtenus.

La République polonaise est divisée en un certain nombre de départements — qui sont, de par leur étendue même, de véritables provinces — les départements étant eux-mêmes subdivisés en arrondissements de nombre variable. L'étendue de ces départements et arrondissements a été mesurée avec la plus grande rigueur possible et leur population a été évaluée à l'aide d'un recen-

sement effectué le 30 septembre 1921, recensement dont les résultats ont dû être repris et remaniés en vue de les faire cadrer avec les modifications subies par les divisions administratives jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1923; on y a ajouté les superficies calculées et les populations recensées des districts annexés au territoire de la République, des recensements ayant été effectués, d'une part, en Haute-Silésie en 1919 et, d'autre part, en Lithuanie centrale la même année, par l'Administration civile des territoires de l'Est.

La superficie totale de la République polonaise ressort alors à 388.328 kilomètres carrés, soit un peu plus des sept dixièmes de la superficie de la France métropolitaine, et la population totale à 27.192.674 âmes, soit un peu moins des sept dixièmes de la population française; ladite population comprend 18.811.550 habitants de race polonaise proprement dite, c'est-à-dire une proportion de 69,2 %.

Ces premiers résultats mettent la Pologne au nombre des grandes nations d'Europe, puisqu'elle arrive ainsi, pour la superficie, au septième rang (après la Russie, la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Suède et l'Ukraine), et, pour l'importance de la population, au sixième rang (après la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie).

La densité moyenne par kilomètre carré, soit 70, est sensiblement la même que la densité de la population française qui, comme on sait, ressortait, au recensement de 1921, à 71,2; à cet égard, la France et la Pologne n'arrivent qu'aux onzième et douzième rangs en Europe (après la Belgique (248,9), les Pays-Bas (203,7), l'Angleterre (182,1), l'Allemagne (126,8), l'Italie (125,7), la Tchéco-Slovaquie, la Suisse, la Hongrie, l'Autriche et le Danemark).

Mais il convient de souligner de suite combien la répartition de la population sur le territoire de la République polonaise est hétérogène. Le tableau ci-dessous, donnant la décomposition par départements, le montre aisément.

Départements	Superficie en kilomètres carrés	Population	Densité par kilomètre carré
—	—	—	—
Ville de Varsovie.....	121	936.046	7.735,7
Varsovie .....	29.310	2.112.406	72,1
Lodz .....	19.034	2.250.534	118,2
Kielce .....	25.936	2.535.730	98,5
Lublin .....	31.160	2.087.907	67,0
Bialystok .....	32.637	1.303.437	39,9
Dist. adm. de Wilno.....	28.409	983.659	34,6
Nowogrodek .....	23.046	822.106	35,7
Polesie .....	42.278	879.925	20,8
Wolyn .....	30.294	1.437.907	47,5
Poznan (que les Allemands nommaient Posen).	26.603	1.974.057	74,2
Pomerze .....	16.386	939.495	57,3
Cracovie .....	17.448	1.990.399	114,1
Lwow (ou Leopold).....	27.024	2.717.986	100,6
Stanislawow .....	18.368	1.348.580	73,4
Tarnopol .....	56.240	1.428.520	88,0
Silésie (Silésie de Teschen et Haute-Silésie)....	4.234	1.125.528	265,8
Population recensée par les autorités militaires.	»	318.452	»

Que l'on se reporte maintenant à une carte de la Pologne et l'on constatera que, si l'on met à part la ville de Varsovie, la population est, d'une manière générale, de densité croissante à mesure que l'on parcourt le pays du Nord-Est vers le Sud-Ouest, des hauts bassins du Dnieper et du Niémen au bassin moyen et au haut bassin de la Vistule.

C'est ainsi que, dans le district administratif de Wilno, dans l'immense département de Polésie (celui qui, de toute la Pologne, a la plus grande superficie et la plus petite densité de population), dans les départements voisins de Bialystok et Nowogrodek, les densités moyennes varient de 20 à 40. Au Nord-Ouest et à l'Est, pour les départements de Pomerze et de Wolyn, les densités moyennes sont comprises entre 40 et 60. A l'Ouest, au Centre et au Sud-Est, pour les départements de Poznan, de Varsovie, de Lublin, de Stanislawow et de Tarnopol, les densités moyennes s'échelonnent de 60 à 90. Au Sud-Ouest et au Sud, les départements de Lodz, Kielce, Lwow et Cracovie offrent des densités allant de 90 à 120. Et c'est l'extrême Sud-Ouest, la Haute-Silésie, qui obtient la densité maximum avec 265,8.

Il va de soi que les minorités ethniques qui, comme on vient de le voir par le pourcentage que représente la population polonaise proprement dite, sont importantes en Pologne, ne sont pas elles-mêmes également réparties dans tous ces départements : c'est dans les départements de Cracovie, de Kielce, de Varsovie, de Lublin, de Lodz, de Poznan et de Pomerze que la proportion des habitants de race proprement polonaise est la plus forte (supérieure à 80 %), tandis que, dans la partie orientale et sud-orientale du territoire de la République, elle reste inférieure à 25 %, l'élément polonais étant alors débordé surtout par les éléments blancs-russes (en Polésie), ou ruthènes (dans les départements de Wolyn et de Stanislawow).

On sait que les principales minorités ethniques de Pologne comprennent, en dehors des Blancs-Russes, au nombre d'un million d'âmes environ, et des quatre millions de Ruthènes, les Allemands et les Israélites, ceux-ci représentant à eux seuls un effectif de deux à trois millions d'habitants dans tout le pays et, spécialement, dans Varsovie, plus du quart de la population de la ville.

Est-il besoin d'ajouter que, là-même où l'élément ethnique national est en minorité numérique par rapport à l'ensemble des éléments allogènes, il prédomine nettement par sa culture générale, par son influence civilisatrice ? Blancs-Russes et Ruthènes, notamment, constituent, dans les départements de l'Est et du Sud-Est, une population rurale dont l'action dans la vie sociale du pays est des plus minimes, et dans la vie intellectuelle plus faible encore.

La répartition suivant la religion n'est naturellement pas sans lien avec la répartition ethnique, sans qu'il y ait cependant correspondance rigoureuse. Les Polonais proprement dits sont en très grande majorité catholiques romains, les Blancs-Russes sont orthodoxes et parfois catholiques, les Ruthènes sont orthodoxes ou catholiques grecs, c'est-à-dire qu'ils appartiennent — en assez grand nombre — à cette Eglise Uniate qui, tout en conservant le rite oriental, a accepté l'autorité de Rome, à la suite de la célèbre Union, dite de Brzesc, conclue à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Sigismond III, alors que la Pologne s'honorait de donner au monde un rare exemple de tolérance politique et religieuse; c'est le même sentiment qui la fit, de tout temps, accueillir sur son territoire les Israélites qui étaient le plus souvent expulsés ou boycottés par les autres grandes nations d'Europe. Mais, chose curieuse, il y a en Pologne plus d'habitants de religion mosaïque qu'il n'y a d'Israélites,

du moins si l'on s'en réfère aux recensements, un certain nombre d'Israélites se réclamant d'une manière formelle de la nationalité et de la langue polonaises, tout en conservant leur religion mosaïque. Les habitants de religion évangélique sont, enfin, en petit nombre, et ils comprennent naturellement une forte partie de la minorité allemande.

Au point de vue de la concentration de la population, la Pologne ne compte guère que deux très grandes villes : Varsovie, qui approche du million (936.046 habitants), et Lodz (452.079 habitants).

Quatre autres villes s'échelonnent ensuite jusqu'à 100.000 habitants, savoir : Lwow (219.388), Cracovie (181.700), Poznan (169.793) et Wilno (128.954); sept autres enfin, de 100.000 à 50.000 : Lublin, Bydgoszcz, Sosnowice, Czestochowa, Bialystok, Krolewska Huta et Radom. On évalue à 310, sur l'ensemble du territoire, le nombre des villes de plus de 5.000 habitants.

Telle est la population qui, à travers les mille difficultés de l'après-guerre, aussi graves sinon plus graves en Pologne qu'en France même, travaille à reconstituer la patrie polonaise, si justement restaurée après cent vingt ans d'asservissement.

Les richesses du sol et du sous-sol lui ouvrent un champ d'action économique largement suffisant.

Sans vouloir entrer ici dans plus de détails, qu'il soit permis de préciser, d'une part, que la répartition des terres en grandes catégories n'est pas très éloignée de ce qu'elle est en France, puisque, en Pologne comme dans notre pays, on trouve à peu près la moitié de la superficie totale du territoire représentée par des terres labourables et consacrées aux cultures diverses (48,6 % en Pologne, contre 49,3 % en France), un peu plus du cinquième représenté par des forêts et bois (24,1 % en Pologne, contre 20,2 % en France) et le dixième environ de friches ou terrains non utilisés (10,4 % en Pologne, contre 9,2 % en France); le reliquat représente les prés naturels, herbages et pâturages (16,9 % en Pologne, contre 21,4 % en France).

Faut-il, d'autre part, rappeler que la Pologne est riche de houille, de lignite, de pétrole et de sel, de minerais de fer, de zinc et de plomb : les bassins miniers de Silésie, de Dabrowa et de Cracovie sont célèbres dans le monde entier.

Mais on n'aurait qu'une idée imparfaite de la démographie polonaise si l'on ne cherchait à se documenter sur l'effectif des très importantes colonies polonaises — c'est-à-dire de race polonaise ou se réclamant de la nationalité polonaise — qui sont éparses de par le monde. Persécutés chez eux pendant plus d'un siècle, il est naturel que nombre de Polonais aient émigré et soient allés chercher sinon la fortune, du moins la liberté du travail ou l'indépendance politique, sous le régime de lois étrangères plus favorables.

L'Annuaire statistique consacre à l'étude de l'émigration, de la réémigration et du rapatriement de longs tableaux, dont malheureusement il est, de par la nature même des choses, assez difficile de tirer, soit un résumé, soit même des conclusions claires. Personne n'ignore d'ailleurs que les éléments d'information sont, en pareille matière, fragiles et de valeur relative,

que les indications statistiques fournies par les Offices d'émigration sont toujours supérieures à la réalité (vu que nombre de personnes qui ont demandé et obtenu les visas ne se résignent pas ensuite à partir) et que les chiffres donnés par les Compagnies de navigation sont eux-mêmes sujets à caution. On aura cependant une idée de la place qu'avaient prise les populations polonaises dans l'immigration aux Etats-Unis quand on saura qu'elles ont bien souvent représenté, au cours des quinze années qui ont précédé la guerre, près du quart des effectifs totaux d'immigrés :

	Pourcentage des			Sur un nombre total d'immigrés de
	Polonais	Israélites	Ruthènes	
En 1899-1900.....	10,5 %	13,5 %	0,6 %	448.572
En 1913-1914.....	10,1 %	11,3 %	3,0 %	1.218.480

Mais il faut naturellement tenir compte du mouvement inverse, c'est-à-dire de la sortie des Etats-Unis (15,3 % en 1913-1914 sur une émigration totale de 303.000 têtes).

Aussi bien, d'autres Pays que l'Amérique ont-ils accueilli et parfois même sollicité le concours de la main-d'œuvre polonaise, et l'on sait combien notamment il a été, dans diverses régions industrielles de la France, recherché au cours de ces dernières années.

Il n'en est pas moins vrai que, les raisons graves qui avaient accéléré le mouvement d'émigration des Polonais ayant cessé d'agir, on a, depuis la restauration de la Pologne, noté un mouvement accentué de retour des émigrés vers la mère-patrie. C'est aussi des régions orientales qu'un grand nombre de personnes de races non seulement polonaise, mais russe, blanc-russe, lithuanienne, ruthène, israélite ont franchi la frontière, fuyant des conditions d'existence devenues inacceptables.

Enfin, on ne saurait omettre de rappeler ici la légendaire fécondité de la race polonaise et la phrase cinglante prononcée par Bismarck à son sujet, phrase où l'injure cachait mal un sentiment de crainte et peut-être de respect. Des statistiques dressées pour l'année 1922, il ressort que « l'accroissement naturel », c'est-à-dire l'excédent du coefficient des naissances pour 1.000 habitants sur le coefficient correspondant des décès, dépasse 7,8 pour mille à Varsovie, 9,2 pour mille à Cracovie, 14,7 pour mille à Lodz, et, en 1921, pour le territoire entier de l'ancienne Pologne prussienne, pour laquelle on dispose de renseignements particuliers, de 14,2 pour mille.

Ce sont là des résultats singulièrement favorables et l'on voit que la nation polonaise a d'autres raisons encore que sa foi patriotique d'espérer le juste développement de sa prospérité et des destinées du Pays. Comment la France ne s'en réjouirait-elle pas ?

Joseph GIRARD.